

LE COUZÉ

BEAUCOUZÉ, une ville à partager

288
AVRIL 2022

A LA UNE
LES FINANCES
DE LA COMMUNE

P.5



- 1 ▶ Honorariat à La Borderie le 4 mars :
Didier Roisé a été fait Maire Honoraire,
Messieurs Ménard, Bonnaud et Nussmann,
Adjointes Honoraires.
- 2 ▶ La chorale Locustelle en concert au Centre des
Congrès le 5 mars.
- 3 ▶ Les Portes Ouvertes aux Artistes
Beaucouzéens ont rencontré un beau succès à
la Grange D'imière !
- 4 ▶ Une camionnette de dons pour l'Ukraine
témoigne de la solidarité des Beaucouzéens.



ÉDITO



Le début d'année est traditionnellement marqué par les délibérations budgétaires : examen et vote du compte administratif qui retrace l'exécution du budget de l'année précédente, affectation du résultat, vote des taux d'imposition et du budget de l'année en cours.

Comme l'année passée, 2022 commence dans une conjoncture tout à fait particulière. En 2021 la crise sanitaire suscitait des inquiétudes. Même si celle-ci n'est pas encore complètement derrière nous, la guerre en Europe de l'Est l'a fait passer au deuxième plan. Ces deux événements ne peuvent qu'avoir des incidences sur les finances des communes. La pandémie et ses conséquences ont fait notamment réapparaître l'inflation, en particulier par le biais du prix de l'énergie et des difficultés d'approvisionnement. Les répercussions de la crise en Ukraine ne peuvent que renforcer ces tendances et devraient même avoir des impacts sur la croissance économique qui était bien repartie. Parallèlement le dernier rapport du GIEC montre clairement l'accélération des effets du réchauffement climatique.

Face à cette situation certaines communes ont dû se résoudre à augmenter les taux d'imposition pour faire face aux nouvelles dépenses. La Municipalité a quant à elle décidé, conformément à ses engagements, de maintenir les mêmes taux. Même si la suppression de la taxe d'habitation a diminué l'effort fiscal d'une grande majorité des habitants (et de la totalité en 2023), la revalorisation des bases cadastrales, décision nationale, entraîne automatiquement une augmentation de la taxe foncière de 3,4% qui s'ajoute aux diverses hausses de prix qui pèsent sur le pouvoir d'achat des ménages.

C'est dans ce contexte que le budget 2022 a été élaboré. La commune de Beaucouzé dispose toujours d'une situation financière solide qui lui permet de faire face à des aléas. Cependant l'augmentation de la population et le fonctionnement des équipements ouverts ces dernières années a tendance à générer de nouvelles charges. De plus un programme d'investissement ambitieux a déjà été lancé (gendarmerie, troisième école publique, halle de tennis) même s'il a été nécessaire de reconsidérer le projet de construction d'un équipement culturel.

Cela nous a amené à effectuer des arbitrages sur nos dépenses, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement, afin de présenter un budget permettant de répondre aux besoins des habitants tout en prenant en compte la nécessaire transition énergétique. Le budget 2022 est donc adapté à un environnement beaucoup moins favorable qu'il y a quelques années tout en répondant aux grands objectifs fixés en début de mandat.

Yves MEIGNEN

Adjoint aux Finances et à la Vie Économique

SOMMAIRE

- 04 AGENDA
- 06 À LA UNE
- 10 ACTUALITÉS
- 14 ENGAGEMENT
- 16 À TOUT ÂGE
- 18 DANS LES ÉCOLES
- 19 CULTURE
- 20 SPORTS ET LOISIRS
- 23 EN BREF
- 24 VIE ÉCONOMIQUE
- 26 TRIBUNES

Restons en contact sur beaucouze.fr et sur les réseaux sociaux 

MAIRIE DE BEAUCOUZÉ

AGENDA

DIMANCHE

10

AVRIL

- 8H / 19H -

ÉLECTION
PRÉSIDENTIELLE

Premier tour

MERCREDI

20

AVRIL

- 15H / 17H -

MÉDIATHÈQUE

JOUONS A
LA MÉDIATHÈQUE

MERCREDI

13

AVRIL

- 11H -

MÉDIATHÈQUE

LE RENDEZ-VOUS
DES PETITS BOUTS

DIMANCHE

24

AVRIL

- 8H / 19H -

ÉLECTION
PRÉSIDENTIELLE

Second tour



JEUDI

28

AVRIL

- 20H30 -

SALLE DU CONSEIL

CONSEIL
MUNICIPAL

VENDREDI
29

AVRIL

- 20H30 -

MCL

ROUQUINE

Concert



MARDI

3

MAI

- 19H30 / 21H -

MCL

SOIRÉE ZUMBA

Organisée

par le SCB Fitness

SAMEDI
30

AVRIL

- 10H30 -

MÉDIATHÈQUE

PETITES TRACES

Spectacle 2-4 ans



7/8

MAI

FÊTE
COMMUNALE

7-8 MAI

FÊTE COMMUNALE

SAMEDI 7 MAI
Pêche à la ligne pour les enfants de Beaucouze
Mini-Ciuds et animations
Pétanque (doublette)
Retraite aux Flambeaux
Spectacle pyrotechnique

DIMANCHE 8 MAI
Grand VIDE-GRENIERS
Pêche à la truite
Maquillage

BAR ET RESTAURATION SUR PLACE TOUT LE WEEK-END !

Espace Prévert
BEAUCOUZE

Cité de la Culture Beaucouze

C.D.B. Beaucouze

LES FINANCES de la commune

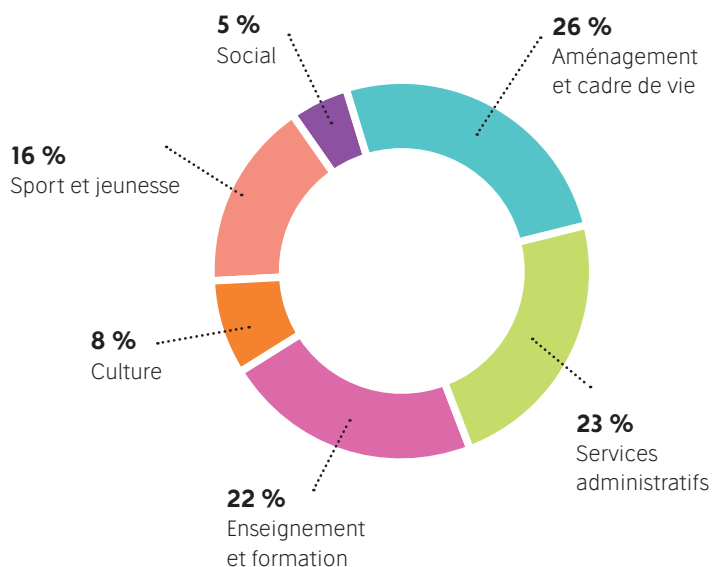
COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Exécution du budget 2021 :

FONCTIONNEMENT	
Recettes de fonctionnement	8 374 133€
Dépenses de fonctionnement	7 032 459€
Excédent de fonctionnement	+ 1 341 674€

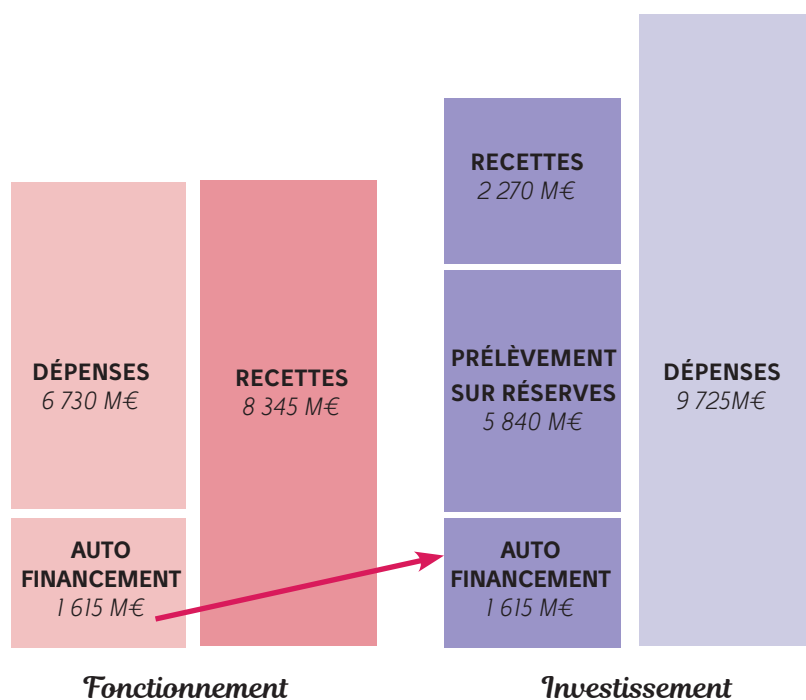
INVESTISSEMENT	
Recettes d'investissement	5 207 008€
Dépenses d'investissement	5 291 663€
Résultat d'exécution 2021	- 84 655€

Dépenses de fonctionnement par fonction



Budget 2022 : pas d'augmentation des taux d'imposition

La commune se développe, sa population progresse (+2,7 % sur la dernière année publiée par l'INSEE) et les équipements mis à sa disposition sont plus nombreux. En conséquence les charges de fonctionnement augmentent (+8,5 %). Cette évolution a aussi des effets sur les recettes (+3,5 %). Malheureusement ils risquent d'être en partie annulés par les conséquences de la réforme de la fiscalité locale et les modalités de détermination de la dotation de l'Etat. **Une grande vigilance est donc indispensable dans la maîtrise des dépenses.** Elle est d'autant plus nécessaire qu'un important programme d'investissement est déjà lancé et qu'il sera financé essentiellement par les ressources propres de la commune.



INTERVIEW

Rencontre avec Yves Meignen, adjoint aux finances et à la vie économique



Comment est financée l'opération Cœur de ville ?

La Commune a confié à ALTER, Société Publique Locale (SPL) l'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) « Cœur de ville ». ALTER a pour mission d'effectuer toutes les opérations foncières (achats et ventes de parcelles) et d'installer les infrastructures publiques (voirie, réseaux et espaces verts notamment). Dans le cadre d'une ZAC correspondant à un nouveau quartier, ces dépenses et ces recettes s'équilibrent, le seul problème rencontré par l'aménageur étant un problème de trésorerie qui peut amener la commune à faire des avances de trésorerie comme cela a été le cas pour les Echats. Une opération de réaménagement de Centre-ville est quant à elle déficitaire puisqu'il faut acheter du foncier déjà bâti, procéder à des déconstructions, réaménager les réseaux. **Une participation de la commune est alors nécessaire et passe par une subvention d'équilibre.** C'est ce qui a été fait en 2021 et sera de nouveau nécessaire en 2022.

Quelles conséquences de la suppression de la taxe d'habitation pour la commune ?

La suppression de la taxe d'habitation est supposée être neutre pour la commune. En effet elle récupère la taxe sur le foncier bâti perçue jusqu'en 2020 par le département, à l'euro près puisqu'un coefficient correcteur permet de faire correspondre la taxe foncière récupérée à la taxe d'habitation perdue. Si c'est vrai à court terme, ce n'est plus le cas à moyen terme, en particulier pour une commune comme Beaucouzé. Deux raisons expliquent ce risque de voir **la progression des recettes fiscales moindre qu'auparavant :**

- Beaucouzé est une commune où la taxe d'habitation était plus dynamique que la taxe foncière, essentiellement parce que **les bases fiscales « entreprises » progressent moins vite que les bases « ménages »**. Or dorénavant les recettes fiscales ne dépendront que de la taxe foncière.
- Beaucouzé est une commune qui, notamment pour respecter la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU), doit favoriser la construction de logements sociaux. Or ces nouveaux logements sociaux **ne seront pas pris en compte dans la détermination du coefficient correcteur qui est fixe.** Heureusement en ce qui concerne la taxe foncière la Loi de Finances 2022 a acté le fait que les exonérations dont bénéficient les bailleurs sociaux soient mieux compensées qu'elles ne l'étaient jusqu'alors.

Comment évolue la dotation de l'Etat ?

L'Etat verse aux communes la dotation globale de fonctionnement (DGF). Celle-ci se compose de deux parties : la dotation forfaitaire, tenant notamment compte de la population, et les dotations de péréquation destinées aux communes ayant des ressources fiscales plus faibles. Pour financer ces dernières, un prélèvement est effectué sur la dotation forfaitaire des communes plus aisées. C'est le cas de Beaucouzé, **qui malgré l'augmentation de sa population a vu sa dotation forfaitaire passer de 576 345€ en 2014 à 33 375€ en 2021.**

FISCALITÉ

Comment lire votre avis d'imposition de taxe foncière sur les propriétés bâties

1. En 2020 la Commune de Beaucouzé a voté un taux de **30,38%** et le Département de Maine-et-Loire un taux de **21,26%**

En 2021, en application de la réforme de la fiscalité locale, la Commune a voté un taux de 51,64% (30,38+21,26)

2. Taux votés par la Communauté Urbaine Angers-Loire-Métropole

3. Base d'imposition déterminée par :

* la surface réelle du logement, avec une pondération plus faible pour certaines parties (cave, garage, cellier, piscine...) à laquelle on ajoute des équivalents superficiels pour les éléments de confort (chauffage, points d'eau...)

* multipliée par un tarif au m² dépendant de la catégorie à laquelle est rattaché le logement

4. Cotisation = base d'imposition * taux d'imposition (2 437 * 0,5164 = **1 258**)

Répartition des 1552€ payés :

> 54€ sont **conservés par l'Etat** au titre des frais de gestion

> 240€ sont **versés à ALM**, dont 187€ pour son budget annexe d'enlèvement des ordures ménagères

> 1258€ **sont censés être versés à la commune mais l'Etat applique un coefficient correcteur** pour faire correspondre la taxe d'habitation perdue et la taxe foncière récupérée. Celui-ci est pour Beaucouzé de 0,71948. La Commune va donc percevoir 905€ (1258*0.71948) et les 353€ restant seront gardés par l'Etat et reversés à des communes n'ayant pas complètement récupéré la taxe d'habitation perdue.

La commune ne perçoit donc que 58% de la somme payée par le contribuable.

Commune : BEAUCOUZÉ (020), MAINE-ET-LOIRE (49)									
DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS									
Taxes foncières 2021	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations		
Taux 2020	51,64 %	%	2,18 %	%	7,70 %	%			
Taux 2021	51,64 %	%	2,18 %	%	7,68 %	%			
Propriétés bâties									
Adresse	2437		2437		2437				
Base	1258		53		187		1498		
Cotisation									
Cotisation lissée									
Propriétés non bâties									
Adresse									
Base									
Cotisation									
Cotisation lissée									
Cotisation 2020	1256		53		187		1498		
Cotisation 2021	1258		53		187		1498		
Variation	+0,16 %	%	0 %	%	0 %	%			
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Taux 2020	%	%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2021	%	%	%	%	%	%	%	%	
Propriétés non bâties									
Bases terres non agricoles									
Bases terres agricoles									
Cotisation 2020									
Cotisation 2021									
Variation	%	%	%	%	%	%	% %		
Dégrevement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles			
Base État						Droit proportionnel :			
Base collectivité						Droit fixe :			
Votre cotisation communale de taxe foncière pour 2021 prend en compte le transfert de la part départementale aux communes à travers l'ajout du taux départemental au taux communal. Pour plus d'informations consultez la notice.							Frais de gestion de la fiscalité directe locale		54
							Dégrevement Habitation principale		
							Dégrevement JA État		
							Dégrevement JA Collectivité		
							Montant de votre impôt		1552
Références administratives : 490 51 021 001 020 020 D X									
<p>Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R*190-1 et R*196-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2022.</p> <p>Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail, sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en œuvre et l'explication de vos droits en la matière, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données publiques du DGFiP ».</p> <p>Les informations recueillies pour les services fonciers font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en œuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page Internet suivante : https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles. Des informations sur vos taxes foncières sont communiquées aux collectivités locales (art. L. 136 B du livre des procédures fiscales). Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi que d'un droit à la limitation du traitement. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgifp.finances.gouv.fr. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.</p>									

FOCUS

Beaucouzé est-elle une commune « riche » ?

Pour le savoir, il faut comparer Beaucouzé aux communes de même taille (la strate). **Le critère de mesure utilisé en général est le potentiel financier.** Il permet d'apprécier les ressources que peut mobiliser une commune. Pour le déterminer on calcule d'abord le **potentiel fiscal**, qui correspond au produit potentiel qu'obtiendrait la commune si elle appliquait à ses bases de fiscalité les taux moyens nationaux, auquel est ajoutée la fiscalité perçue par la Communauté Urbaine sur le territoire de la commune. Le potentiel financier est la somme du potentiel fiscal et des dotations de l'Etat.

La commune de Beaucouzé a indéniablement un **potentiel par habitant supérieur à celui des communes de la strate** : en 2021 il était de 1 272€ contre 1 040€, donc 22% plus élevé. Ce constat est bien entendu à mettre en relation avec les importantes zones d'activité localisées sur le territoire de la commune, les bases d'imposition « entreprises » représentant 75 % des bases totales.

Deux remarques toutefois :

- L'écart entre le potentiel financier par habitant entre Beaucouzé et les communes de la même strate **diminue depuis plusieurs années** puisqu'il a été jusqu'à 28% plus élevé. C'est essentiellement dû au fait que **les taux d'imposition n'ont pas été augmentés et que la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat a été divisée par 7 pendant la période.** Le potentiel financier par habitant de Beaucouzé a d'ailleurs **baissé de 3% depuis 2014.**
- Parallèlement les dépenses de fonctionnement par habitant de Beaucouzé sont en 2021 **supérieures de 40% à la moyenne** des communes de la strate et l'écart s'accroît (27% en 2014).

Qu'en déduire ?

- Oui la commune de Beaucouzé **dispose de ressources plus importantes que celles des communes de la strate mais cet avantage se réduit d'année en année.**
- Mais elle les **utilise déjà pour fournir à ses habitants davantage de services et d'équipements** que dans les communes comparables.

	Beaucouzé	Communes de la strate
Potentiel financier par habitant	1272 €	1040 €
Recettes de fonctionnement par habitant	1511 €	1090 €
Dépenses de fonctionnement par habitant	1244 €	885 €
Dotations globales de fonctionnement par habitant	21 €	153 €

FÊTE DE LA MUSIQUE

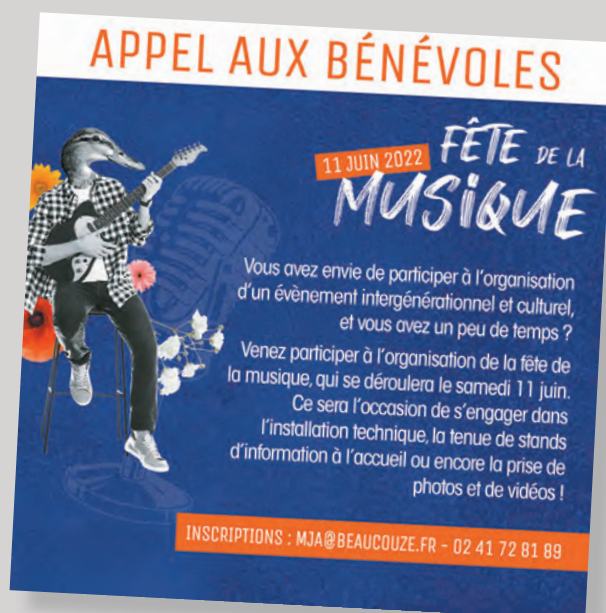
On recherche des bénévoles

La MJA lance d'ores et déjà un **appel aux bénévoles pour l'organisation de la Fête de la Musique, le 11 juin 2022 !**

Cet événement est réussi grâce à une équipe de bénévoles motivés. De la décoration du centre bourg, à la conduite de camions de la Mairie en passant par l'accueil des musiciens le jour J, il y a forcément de quoi satisfaire chacun et chacune. Chaque année c'est une vingtaine de bénévoles qui se mobilise pour la Fête de la Musique et nous les remercions sincèrement pour leur aide précieuse accompagnée d'une bonne humeur certaine.

Il est possible d'enclencher le dispositif du PASS CITOYEN pour valoriser les heures de bénévolat pour les Beaucouzéens de 18 à 25 ans.

mja@beaucouze.fr - 02 41 72 81 89



COUZÉ'O

Le CCAS propose des tarifs réduits

Afin de permettre l'accès à la piscine au plus grand nombre, le CCAS propose des entrées à prix réduits. Les personnes dont le **quotient familial est inférieur ou égal à 500 euros** par mois peuvent acheter des **entrées au prix de 1 euro pour les adultes et 0,50 euro pour les enfants de moins de 18 ans**, à raison de 12 entrées maximum par an et par personne.

Pour cela, il est nécessaire de retirer une carte au CCAS sur présentation du justificatif de QF.

Le CCAS prend également en charge les stages d'apprentissage de la nage. Inscrivez vite vos enfants pour les prochaines vacances. **Si votre QF est inférieur à 1400€, le CCAS prend en charge en 12 % et 82 % du coût du stage, venez vite inscrire vos enfants pour les prochaines vacances !**

Pour tout renseignement, contacter le CCAS au 02 41 48 18 59



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

1^{er} tour le 10 avril et 2^{ème} tour le 24 avril 2022

Les scrutins seront ouverts à 8h et clos à 19h.

Un justificatif d'identité avec photo sera exigé le jour des scrutins, la carte d'électeur ne suffit pas (vous allez recevoir une nouvelle carte d'électeur).

Le vote par procuration

Si vous êtes dans l'impossibilité de participer aux scrutins 2 choix s'offrent à vous pour **établir une procuration** :

--> **par voie dématérialisée** sur « maprocuration.gouv.fr », démarche simplifiée en 3 étapes :

1. Effectuez votre demande en ligne (munissez-vous de votre numéro national d'électeur et de celui de votre mandataire, inscrit sur la carte d'électeur ou sur service-public.fr/ interroger sa situation électorale)
2. PRESENTEZ-VOUS ensuite à la gendarmerie ou au commissariat avec la référence du dossier et votre pièce d'identité
3. Vous serez informé(e) par courriel de la validité de votre procuration après votre passage auprès de l'autorité.

--> **par cerfa papier** auprès de la Gendarmerie, du Commissariat ou du Tribunal judiciaire dans le ressort de votre lieu de travail ou de votre résidence, avec une pièce d'identité et votre numéro national d'électeur et de celui de votre mandataire, inscrit sur la carte d'électeur ou sur service-public.fr/ interroger sa situation électorale.

Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Il devra communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire.

ATTENTION le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

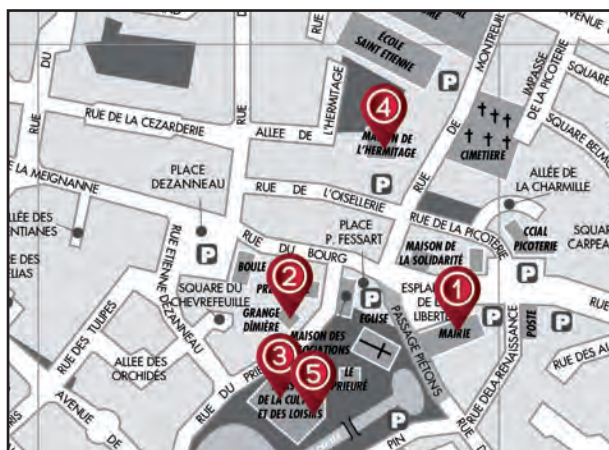
Chaque mandataire peut être porteur : soit **d'une procuration établie en France**, soit d'une procuration établie à l'étranger, soit d'une procuration établie en France et une à l'Etranger ou de 2 procurations établies à l'Etranger.

Le dépouillement

Si vous êtes intéressé(e) pour participer au dépouillement, présentez-vous 15 minutes avant la clôture des scrutins à votre bureau de vote.

Renseignements : 02 41 48 14 31

catherine.cormerais@beaucouze.fr



LES LIEUX DE VOTE :

- Bureau 1 : Mairie - Salle des mariages
- Bureau 2 : Grange Dîmière - 9 rue du Prieuré
- Bureau 3 : MCL - Salle Barbara - Parc du Prieuré
- Bureau 4 : Maison de l'Hermitage - Rue de l'Oisellerie
- Bureau 5 : MCL- Salle Edith Piaf - Parc du Prieuré

NÉCROLOGIE

Au revoir Didier,



Le décès brutal de Didier Ruiz, le 17 février dernier, a plongé l'ensemble du Conseil municipal et les habitants de Beaucouzé qui le connaissaient, dans la stupeur et l'incompréhension.

Didier, l'enfant de la commune, a emporté avec lui une partie de l'histoire de la commune. Connu de tout le monde, connaissant chacun, il n'était pas avare d'anecdotes concernant Beaucouzé et ses habitants.

Conseiller municipal depuis mai 2004, Didier était devenu adjoint au maire délégué au cadre de vie et à l'espace public en mai 2020. D'une disponibilité de tous les instants, soucieux de répondre aux attentes et demandes de la population, il a particulièrement démontré pendant ces deux dernières années sa préoccupation du bien commun, son bon sens, son écoute et sa bienveillance. L'exercice de sa délégation n'étant pourtant pas des plus aisés certaines fois.

Il prenait ses responsabilités très à cœur. Son engagement quotidien faisait de lui un élu de proximité, fier d'être au service des habitants de notre commune.

Didier va laisser un grand vide à la mairie pour nous tous, ses collègues élus et pour l'ensemble du personnel communal pour lequel il avait un profond respect.

Nous perdons un ami, un camarade toujours de bonne humeur, sur qui chacun savait pouvoir compter.

Didier va laisser le souvenir d'un homme très attachant, drôle, plein d'humour, disponible et engagé. Un homme au très grand cœur.

La famille de Didier Ruiz souhaite remercier l'ensemble des personnes qui leur ont témoigné leur amitié, par les lettres, les fleurs ou leur présence aux obsèques.

ASSOCIATIONS

Retour sur les rendez-vous du bénévolat

Le 12 mars dernier, les associations étaient conviées à la première édition des Rendez-vous du Bénévolat. Cette matinée était consacrée à la définition du bénévolat et la mobilisation des bénévoles. Une cinquantaine de participants se sont rendus à la MCL. L'événement était animé par Xavier Anais, adjoint au monde associatif, sports et loisirs, Olivier Lafuente, conseiller délégué à la vie associative culturelle et Marie Saunier, coordinatrice du monde associatif. Séance plénière, quizz, travaux en groupes ont permis à tout le monde de se rencontrer et d'échanger. **Ce fut une journée riche en partage !**

Ce rendez-vous a vocation à devenir pérenne et va être proposé deux fois par an aux associations. La Municipalité souhaite ainsi **mettre en valeur les bénévoles qui œuvrent pour faire vivre les associations de la commune**. D'une part en leur permettant des temps de partage d'expériences, d'autre part en leur proposant de l'information sur des thématiques définies. **Une deuxième édition aura lieu le 21 octobre.**

Contact : marie.saunier@beaucouze.fr



ERRATUM

Parcours Artistique

Contrairement à ce qui a été écrit dans le Couzé précédent, le parcours artistique est bien prévu uniquement sur 2022. Il n'est pas prévu d'achat de nouvelles œuvres chaque année.

CEJ

Reprise des échanges avec Selb

Enfin, après 2 années d'interruption, **nous allons avoir le plaisir de recevoir nos amis selbois au cours du week-end de l'Ascension, du jeudi 26 au samedi 28 mai.** Le groupe sera composé d'une cinquantaine de Selbois, dont une vingtaine de jeunes entre 13 et 18 ans. Certains d'entre eux avaient déjà participé à l'échange entre collégiens organisé par le collège Rabelais et la Realschule de Selb et sont ravis de retrouver leur correspondant beaucouzéen.

Pour d'autres, nous sommes toujours à la recherche de 7 familles d'accueil, garçons, filles, souhaitant être hébergé(e)s par 1 ou 2.

Si vous êtes intéressés, et si vous avez de jeunes ados, prêts à participer à cette expérience enrichissante, nous vous invitons à nous contacter au plus vite.

Une animation pour les jeunes sera prévue, en collaboration avec la MJA.

Un aperçu de notre programme : balade le jeudi après-midi, visite de Nantes le vendredi, découverte d'Angers, temps libres en familles, soirée dansante le samedi, des moments conviviaux à partager que nous sommes impatients de retrouver.

C'est une grande joie de pouvoir reprendre nos activités et ainsi faire vivre notre Jumelage.

Suite à notre Assemblée Générale, voici la nouvelle composition de notre bureau :

Présidente : Sylvie GABORIEAU

Vice-Présidente : Maryvonne KERISIT

Secrétaire et adjoint : pas de candidat

Trésorier : Daniel GABORIEAU

Trésorière adjointe : Christiane GAIGARD

Membres : Farida AKILAL et Anne-Marie ROBIN

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.

Contact : cejbeaucouze@gmail.com



CCAS



Une nouvelle animatrice socio-culturelle

Le CCAS a le plaisir d'accueillir une nouvelle collègue au sein de son équipe. **Camille Picherit** a pris ses

fonctions le 1er mars sur un poste d'animatrice socio-culturelle. Elle aura en charge le développement d'animations tout-public ainsi que le suivi de la Couzette.

Nous souhaitons la bienvenue à Camille.



BEAUCOUZÉ J'ECO-LOGIQUE

Le 14 mai : place aux vélos et à la marche à pied !

Afin de promouvoir la pratique du vélo et la marche à pied sur la commune de Beaucouzé, **une journée des mobilités actives sera organisée le samedi 14 mai 2022.** A cette occasion, plusieurs ateliers seront ouverts aux habitants tout au long de la journée dans le centre-ville où **la circulation automobile sera interdite de 9h à 18h.**

PLACE AU VELO proposera un atelier gravage gratuit de vélos et un atelier petites réparations. Le SCB CYCLO de Beaucouzé encadrera différents itinéraires à vélo. Cette journée sera également l'occasion pour les habitants de découvrir les circuits pédestres fléchés par le Conseil des Sages. L'association Prévention Routière proposera un atelier pour les plus jeunes autour de la maniabilité. Et enfin, VELO HORIZON, basée à Angers, sera également présent afin de promouvoir le vélo électrique et les vélos cargos.

SOLIDARITÉ

Des idées pour votre projet vacances ?

Le CCAS aide au financement de votre projet vacances, si votre quotient familial est égal ou inférieur à 500€. **L'aide attribuée est de 50 euros par personne composant le foyer.** Cette aide est doublée pour les personnes en situation de handicap.

Mer, montagne, ville, campagne... Le CCAS peut vous aider à organiser votre projet.

**Contactez Alexia Gendron
au 02 41 48 18 59**



CONSEIL DES SAGES



La sécurité des personnes, tous concernés !

Quel que soit le mode de déplacement ou la situation du moment, notre sécurité dépend de nombreux facteurs. Personne ne fonctionne de la même manière ou ne possède les mêmes capacités à appréhender les risques potentiels, ni porte le même niveau de vigilance à chaque instant pour identifier le danger immédiat. Nous mesurons au quotidien toutes les précautions prises par les services techniques qui s'assurent de la bonne application des normes dans les aménagements de l'espace public et l'on peut dire qu'en théorie tout est fait pour notre sécurité. Malheureusement tout n'est pas aussi simple et il nous arrive de découvrir des zones à risque qui nécessiteraient que soit engagée une action d'amélioration pour plus de sécurité.

Fort de ce constat le Conseil des sages a décidé de créer une commission mobilités sécurité ayant pour objet de remonter aux services techniques une fiche « signalement danger » avec des propositions d'amélioration pour chaque nouveau cas identifié. Par cette action nous souhaitons contribuer à l'amélioration de la sécurité lors des déplacements dans notre commune. Alors que nous rédigeons cet article nous avons appris le décès de Didier Ruiz avec qui le CDS travaillait sur différents sujets concernant l'espace public. Nous avons échangé sur ce sujet, il aurait été notre interlocuteur, il nous manquera. Nous tenons à lui rendre hommage et saluer tout particulièrement sa gentillesse et toute son implication dans le travail engagé aux côtés du conseil des sages.

Sécurité Routière pour les seniors, c'est reparti !

À pied, à vélo, en voiture ou à trottinette, ne vous laissez pas piéger par la route, venez tester vos connaissances et vous remettre dans le bain de la circulation routière **le 27 juin 2022 à partir de 14h à la MCL.** Vous avez plus de 60 ans, cette année encore, le CCAS et de Conseil des Sages vous invitent à une séance de révision du code de la route et des principes de sécurité routière. Le Comité Départemental de Sécurité Routière et l'Auto-École de Beaucouzé seront à votre disposition au sein de deux ateliers tout l'après-midi dans le respect des règles sanitaires qui seront en vigueur l'été prochain.

Inscrivez-vous vite auprès du CCAS : 02 41 48 18 59 ou social@beaucouze.fr

DON DU SANG



Un très bon début d'année

La dernière collecte de sang, qui a eu lieu à St Jean de Linières le 7 février dernier, nous a permis de rencontrer 111 donateurs dont 99 ont été prélevés. C'est un résultat très encourageant, d'autant plus que l'EFS vient de lancer un véritable cri d'alarme car les réserves de sang sont au plus bas. Merci à tous ces donateurs. Nous les encourageons à promouvoir cet acte de générosité tout autour de vous.

**La prochaine collecte aura lieu à Saint Lambert la Potherie – Salle Communale,
Le Samedi 14 mai de 8h30 à 11h30.**

Nous vous y attendons nombreux.

Toute intention de don doit être précédée d'une prise de rendez-vous auprès de l'EFS, par internet et à l'adresse suivante :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

ATELIERS JEUNES VACANCES

Une bourse en échange de ton temps

La MJA proposera pendant les vacances de Printemps, des **Ateliers Jeunes Vacances pour les 14-17 ans. 5 demi-journées d'ateliers encadrés** en lien avec le territoire Beaucouzéen. La participation des jeunes à ces ateliers leur permet d'obtenir une bourse à raison de 4€/h et est ensuite utilisable pour aider à financer des projets personnels ou professionnels (permis, code de la route, BAFA, instruments de musique, départ en vacances, etc.). Vous retrouverez le contenu de ces ateliers dans le programme des vacances du mois d'avril, au Domino ou à la Mairie de Beaucouzé.

Contact et renseignements :
mja@beaucouze.fr ou au 06 19 62 51 05



PRÉVENTION

Café-parents d'adolescent, prochain rendez-vous

Le groupe Prévention Parents Ados (PPA) accompagné par la Mission Jeunesse Aînés convie les parents d'adolescents au deuxième Café-parents de 2022. Ce nouveau format propose un temps convivial ouvert à tou.te.s pour échanger librement entre parents d'ados sur des pratiques, des questionnements autour d'une boisson fraîche. **Ce temps de parole libre aura lieu le mercredi 27 avril de 18h30 à 20h au Domino.**

Pour plus d'information, vous pouvez contacter

Héloïse Winieski-Devolder : mja@beaucouze.fr

02 41 72 81 89 – 06 19 62 51 05

FAMILLES RURALES

Des vacances sur l'île aux trésors

L'année 2021-2022 est placée sous le signe du voyage à l'accueil de loisirs, à chaque période de vacances les enfants découvrent une nouvelle île. Cet hiver les enfants de 3 à 12 ans ont débarqué sur l'île aux trésors. A la conquête des pirates, ils ont recherché le trésor volé. Ils ont bien évidemment participé à plusieurs chasses aux trésors qui ont été organisées par l'équipe d'animation. Un « escape game » a été créé de toutes pièces pour les 9-12 ans.

Lors de la deuxième semaine, l'accueil de loisirs a fait intervenir Benjamin Geslin gérant de la société « Créaventure », il a mis en place différents stands autour de la piraterie mais il a aussi mené une enquête auprès des plus grands.

L'accueil de loisirs a accueilli en moyenne 54 enfants par jours malgré un contexte sanitaire difficile, une augmentation de 30 % par rapport à l'année 2021. 125 enfants différents ont pu profiter des animations proposées.

Nous vous donnons rendez-vous aux prochaines vacances sur l'île perdue et la jungle luxuriante.

Claire Royer
Directrice association
asso.beaucouze@famillesrurales.org

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Ça clique en numérique !

Depuis l'arrivée de Maëna, la nouvelle animatrice numérique de la MJA, les cours d'informatiques ont repris. Et il y a des participants !

La bonne humeur y est toujours la bienvenue et tout le monde peut apporter ses connaissances. On échange, on partage et on peut apporter son propre matériel !

Certains aînés enchaînent les ateliers car les sujets abordés leur plaisent et leur sont utiles.

Nous avons, avec certains aînés, découvert par exemple les navigateurs internet, comment organiser son smartphone, les logiciels de traitement de texte ou encore comment modifier une photo sur son téléphone.

En atelier, nous allons à un rythme doux pour que chacun puisse s'imprégner du sujet du jour. Maëna fournit également des petits supports, des tutos qui expliquent étape par étape les manipulations à faire.

Ces petits supports servent aussi aux aînés pour refaire les manipulations et exercices à la maison, à leur rythme.

La MJA continue de proposer des activités, venez vite les rejoindre.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter :

mja@beaucouze.fr / 02 41 72 81 89

ou passez nous voir au Domino !



SORTIE

Une sortie collective à la ferme de la Grande Houssaie à Beaucouzé

Au programme : rencontre avec les animaux, visite de la ferme et découverte de son fonctionnement avec Isabelle. Ensuite, nous vous proposons de partager un goûter sur place. N'hésitez pas à apporter vos spécialités !

Cette sortie est ouverte à tous : petits et grands, en famille, entre amis ou en solo.

**Rendez-vous le mercredi 13 avril à 14h devant l'entrée de la ferme :
Chemin de la Houssaye**

Co-voiturage possible au départ du centre-ville.

**Gratuit mais inscription obligatoire auprès du CCAS
social@beaucouze.fr ou au 02 41 48 18 59**

JEUNESSE

Connaissez-vous le pass citoyen ?

C'est un dispositif qui s'adresse aux jeunes domiciliés à Beaucouzé de 18 à 25 ans révolus et inscrits sur les listes électorales qui **s'engagent à hauteur de 20h dans les associations locales**. Cela permet d'obtenir **une bourse municipale de 100€** sur justificatif pour financer un projet personnel ou collectif (par exemples : aide au permis, aide pour le BAFA, etc.).

Intéressé.e., pour les démarches, venir à la MJA au Domino, on sera ravi de vous renseigner !

LISTEN TO THIS

Un concert monté en 5 jours !

La MJA a une fois de plus participé au projet « Listen To This » initié et encadré par l'association « L'R 2 Rien ». Les jeunes beaucouzéens ont pu participer pendant 5 jours à un stage réunissant 5 structures jeunesse du Maine-et-Loire avec pour but : la création d'un concert, en 5 jours... Ce stage était destiné aux débutants comme aux confirmés et animé par des musiciens professionnels (Zenzilé, Cerbère et Makawa, Les Frères Casquettes, etc.). **La MJA reste impressionnée par le contenu du concert qu'ont proposé les jeunes en seulement 5 jours et de la capacité des groupes venus d'horizons différents à vivre ensemble autour d'un projet commun.**

Il est proposé aux jeunes ayant réalisé le projet de se réunir les 11, 12 et 13 avril au Chabada pour travailler leur concert et le jouer devant un grand nombre de jeunes venus des quatre coins du Maine-et-Loire, désireux de découvrir le projet ! **La MJA organisera une sortie le 13 avril** pour celles et ceux qui veulent découvrir le travail effectué.



Listen ? To THIS !

**Contact et renseignements :
mja@beaucouze.fr ou au 06 19 62 51 05**



ÉCOLE MATERNELLE PRÉVERT

Quel cirque !

Les élèves de Grande Section des deux classes ont découvert les nombreuses activités du Cirque. Accueillis au gymnase par Elise Béduneau, éducatrice sportive du SCB, ils ont pu s'essayer à de diverses disciplines : l'équilibre à travers l'apprentissage de la planche américaine, du ballon et du pédal'go et le jonglage grâce à la pratique et à la maîtrise des foulards, des anneaux et des balles de jonglage.

Tout au long de cette session, ils ont pu développer la confiance en eux, le sens de l'effort, la coordination et l'aisance du geste. A la fin des 8 séances d'apprentissage, ils ont réalisé **un spectacle haut en couleurs**. Gageons que cette expérience leur aura donné l'envie et le goût pour les arts du cirque !



CACS PHOTO

L'atelier photo la nuit

Quelques membres de l'Atelier photo, sous la houlette du président, on fait des photos de nuit sur la commune au mois de janvier. Elles sont à découvrir sur le site de l'association. Les activités se poursuivent avec différents cours de photographie proposés par Guy Even avec notamment : mesure spot, balance des blancs, priorité vitesse extérieur...

www.cacsphotobeaucouze.com



LA PLANCHE A VOIX

Une comédie policière

La Planche à Voix a commencé à travailler sur **sa nouvelle pièce « L'affaire Donovan Mac-Phee »** de Franck Didier, une comédie policière se passant dans les années 80 aux États-Unis où, dans un contexte comparable à celui du jeu Cluedo, une riche famille américaine semblable à celle de la série Dallas, doit faire face à un inspecteur étonnamment comparable à Colombo.

Car un meurtre a eu lieu dans cette famille dont la veuve du patriarche vient d'épouser un jeune homme 40 ans plus jeune qu'elle. Les enfants légitimes, le gendre et la soubrette complètent ce huis-clos, jusqu'à l'apparition de l'inspecteur dépêché pour mener l'enquête.

Qui est l'auteur du crime commis dans cette famille en apparence unie ? En apparence seulement...

Les répétitions ont commencé dès janvier.

Les représentations sont prévues en novembre 2022 à la MCL.



BEAUCOUZÉ NET

*Écouter, aider, partager, transmettre
est notre devise*



L'assemblée générale s'est déroulée le 4 février, en présence des membres de la Municipalité, Messieurs Yves MEIGNEN, Ibrahim HAGI SULEIMAN, la Mission Jeunesse Aînés (MJA) représentée par sa Coordinatrice et l'animatrice informatique et de 35 adhérents.

Le Président Robert TOUPLAIN a fait appel à de nouvelles candidatures pour procéder au renouvellement partiel des membres du conseil d'administration.

Deux membres ont souhaité se retirer du Conseil et 3 nouveaux membres ont été accueillis. Le nouveau Conseil d'Administration s'est réuni le 28 février 2022 pour procéder au renouvellement du bureau. Robert TOUPLAIN Président depuis de nombreuses années et après 18 années dans l'animation, a fait part de son souhait de quitter cette fonction, **Jacky BIVAUD** (à gauche sur la photo) **lui succède.**

Toutes personnes intéressées pour nous rejoindre seront les bienvenues pour participer aux différentes matinées proposées sur notre site.

beaucouzenet@wanadoo.fr

Lundi : 10h à 12h

Mercredi questions techniques : 15h à 16h30

Vendredi : 9h à 10h30 et de 10h30 à 12h

FAMILLES RURALES

Stage de réflexologie plantaire

L'association Familles Rurales organise un stage de réflexologie plantaire avec Marylène Becker.

3 séances de 2 h, les samedis 30 avril, 7 et 14 mai de 14h30 à 16h30 à la MCL de Beaucouzé.

Tarifs : 60 € les 3 séances

Ces séances vous permettront de stimuler les zones réflexes des pieds et équilibrer l'organisme. Une relaxation profonde s'installera et vous aidera à évacuer le stress.

Inscriptions auprès de l'association Familles Rurales :

asso.beaucouze@famillesrurales.org

02 41 36 18 19



SCB FITNESS ENTRETIEN ET ZUMBA

Informations

www.fitness-beaucouze.fr

www.facebook.com/ozedanseecolededanse/

Instagram : @ozedanse_ecolededanse

ozedanse.fr

Une soirée tant attendue

Après avoir pris la sage décision d'annuler la soirée Zumba du 7 décembre 2021, la voici reprogrammée **le mardi 3 mai 2022 de 19h30 à 21h à la MCL de Beaucouzé.** Cette animation est ouverte à tous et toutes. Les inscriptions pour les adhérents(es) se feront via Doodle, soirée gratuite. Les personnes extérieures s'inscriront sur place pour la somme de 5 €.

Le thème qui était retenu reste inchangé "Tous masqués... avec un loup !"

Nous croisons les doigts et restons optimistes pour que cette soirée de convivialité puisse enfin avoir lieu dans les meilleures conditions possibles !

SCB HANDBALL

*Course Syndrome d'Angelman :
le sport solidaire*



Le samedi 12 février a eu lieu la journée internationale du Syndrome d'Angelman, maladie génétique rare touchant la petite sœur de l'un de nos joueurs.

Organisée par Arthur et portée par cette fabuleuse famille investie dans le club, une course a été proposée à nos joueurs et leurs proches pour soutenir l'Association Française du Syndrome d'Angelman (AFSA). Les participants à pied ou à vélo, accompagnés par la pétillante Salomé et son papa, Julien, ont relevé le défi en parcourant un circuit de 6 km et en effectuant un don en ligne. Si vous souhaitez, vous-aussi, soutenir l'AFSA, vous trouverez ci-dessous l'URL :

www.angelman-afsa.org/faire-un-don-association

Le club est heureux d'avoir pu contribuer à cette journée avec cette course solidaire. Nous remercions chaleureusement les adhérents pour leur participation sportive et leur don ainsi que la famille de Salomé pour leur confiance et leur enthousiasme. Sans nul doute, Salomé a su motiver les troupes !

Le recrutement de la saison prochaine est lancé, ne soyez pas timide !

• Notre mission ?

Pratiquer le handball avec plaisir et performance.

• Notre secret ?

Une intégration réussie et un engagement envers nos joueurs.

• Notre petit + ?

Une culture club forte et une belle cohésion.

Alors, si vous êtes motivés, n'hésitez plus !

scbeaucouzehandball@gmail.com

club.quomodo.com/beaucouze-handball

SCB TENNIS DE TABLE

*Le club de Tennis de Table prépare sa
rentrée 2022/2023*

Le club de Tennis de table est fier de vous annoncer la **création de son nouveau site internet**. En appui avec le SCB Général et notamment Clémence Aubagne, que nous remercions, le club a depuis quelques semaines son propre site. Vous y retrouverez toutes les informations sur la vie du club comme des actualités, des informations sur les adhésions, les tarifs, et un formulaire de contact..

Aussi, depuis début janvier les membres du bureau ont rencontré les représentants du Comité Départemental de tennis de table du 49, le SCB Général et un salarié de la Ligue Régionale pour imaginer ensemble les orientations pour les prochains mois mais aussi pour les prochaines années. **Des actions seront mises en place tout au long de cette année pour promouvoir la pratique de notre sport sur la commune.**

Nous pouvons déjà vous annoncer les prochains événements comme l'organisation du tournoi annuel du Club ouvert à tous **le samedi 11 juin de 14h à 18h**. Vous êtes tous bien entendu conviés à cet événement. Si vous souhaitez découvrir la pratique du tennis de table que ce soit en loisir ou en compétition et quel que soit votre âge, vous pouvez aussi venir nous rencontrer les lundis entre 17h30 et 20h30 et les vendredis de 20h30 à 22h au Complexe Aubineau - Salle Ceccaldi. Philippe Dronne, éducateur, et les membres du bureau seront ravis de vous accueillir.

Pour toutes informations et renseignements,

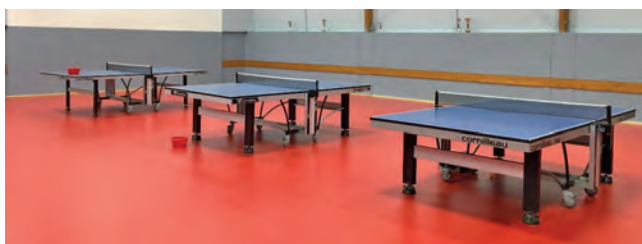
vous pouvez nous contacter : sbtt.fr@gmail.com

06 44 25 11 84 ou 06 19 71 37 04

Accueil | [SbttBeaucouze](https://www.facebook.com/SbttBeaucouze)

**Facebook : [@SCBTTBeaucouze](https://www.facebook.com/SCBTTBeaucouze).
Sport**

sbttfr.wixsite.com/sbttbeaucouze



SCB ARTS MARTIAUX

*Une belle démonstration
et un titre de champion
régional de kata para judo*



Stéphane Vilbois a eu l'honneur de présenter le Nage-No-Kata lors de la cérémonie d'ouverture des vœux 2022 de la ligue de judo des Pays de la Loire, le 9 janvier à Angers. Cette démonstration a eu lieu devant de nombreux hauts gradés et responsables de la fédération de judo. Pour rappel, notre judoka non-voyant est champion de France de l'épreuve technique en 2020 et médaillé de bronze en combat individuel cette même année. Stéphane, qui a obtenu sa ceinture marron en janvier de ce début d'année, a reçu de nombreuses félicitations des hauts gradés lors de sa démonstration du Nage-No-Kata, comme celles du vice-président de la fédération chargé de la culture et des grades. Les responsables ont complimenté son travail et son investissement pour atteindre ce niveau, et son encadrement qui lui a permis de s'épanouir et de s'améliorer. Bravo à lui et à son uke (partenaire), Maxime LECHAT, qui pratique le judo au Ketsugo à Angers. Nous félicitons aussi les professeurs de judo du club de Beaucouzé pour leur implication dans la transmission de leur savoir.

Stéphane a aussi participé au championnat régional de kata para judo le 6 février, championnat qu'il a remporté. Notre judoka beaucouzéen repart donc aussi avec un titre de champion régional de kata para judo. Cela récompense encore une fois son investissement et son travail au sein du club. Il nous est aussi important de remercier les professeurs de judo, qui ont accompagné Stéphane vers cette réussite.

Autre information : félicitations à Titouan pour l'obtention de sa ceinture marron. Un passage de grade est une étape importante dans le parcours d'un judoka et est le reflet de son travail et de sa progression.

Scbartsmartiaux.wordpress.com

SCB BASKET

Direction la poule élite pour l'équipe des U17 masculins du SCB Basket qui viennent de terminer à la 1ère place en 2ème phase du championnat de Départementale 1.

En dominant les équipes de Cholet-Basket, Le Pin-en-Mauges et Doué la Fontaine, les beaucouzéens ont validé leur ticket.

Ils vont retrouver en D1 élite les clubs voisins du LMB (Lamboisières Martin Basket), ACBB et Andard pour des rencontres qui s'annoncent à haute intensité physique.

A l'issue de cette nouvelle phase, le vainqueur de la poule sera sacré Champion de Maine-et-Loire, un beau challenge à relever.

Les juniors du club coachés par Jérémy Pasquier assisté d'Antoine Anais ne semblent pas rassasiés. Ils espèrent aussi porter haut les couleurs du SCBB en Coupe de l'Anjou.

Ambiance assurée dans les prochains matchs avec leurs fidèles supporters, klaxons et tambours en tribune !

Avec une solide cohésion et un jeu très collectif, cette bande de copains animés par le plaisir de jouer ensemble veut surprendre ses adversaires.

Leurs aînés en seniors hommes tentent de gagner leur place en Région en jouant le haut de tableau en D1, qu'ils se rassurent, la relève arrive !



EN BREF

ÉTAT CIVIL



BIENVENUE AUX BÉBÉS

Délia DE ABREU,
le 16 janvier

Maxine ROBIEU,
le 27 janvier

Lilas GOLDING,
le 28 janvier

Calypso HERMANGE,
le 22 février

ILS SE SONT MARIÉS

Maxime GONNORD
et Charlène BLIN,
le 26 mars

ILS NOUS ONT QUITTÉ

Didier RUIZ,
le 17 février, 62 ans

Jacqueline GOUFFIER
née MINIER,
le 19 février, 73 ans

ANIMAUX

Rappel des bonnes pratiques

Vivre en collectivité, avec ses animaux domestiques, c'est prendre en compte les règles qui s'imposent pour respecter le vivre ensemble. **Il est ainsi interdit de laisser vaquer les animaux sur la voie publique. L'accès aux aires de jeux et bacs à sable est interdit aux animaux.** L'identification des chiens et des chats est obligatoire par tatouage ou puce électronique. **Les chiens doivent être tenus en laisse et porter un collier muni d'une plaque** permettant d'identifier leur propriétaire ou garde. Il est fait obligation aux personnes accompagnant leurs animaux de **ramasser leurs déjections** ; des sacs prévus à cet effet sont disponibles dans plusieurs points de distribution sur la commune.

Enfin, les propriétaires de **chiens dits "dangereux"** doivent faire une demande de permis de détention, auprès des services de la Mairie. La loi classe les chiens susceptibles d'être dangereux en deux catégories :

- les chiens d'attaque dont le maître ne peut retracer l'origine par un document. Exemple : Pitbulls, chiens assimilables aux chiens de race Mastiff et chiens d'apparence Tosa-inu.
- les chiens de garde ou de défense inscrits au LOF (livre des Origines Françaises).

Exemple : Américain Staffordshire Terrier. Leur maître dispose de documents délivrés par la Société Centrale Canine (certificat de naissance et pédigré) attestant de l'origine du chien. Les Rottweiler et chiens d'apparence Rottweiler appartiennent à cette catégorie même sans inscription au LOF.



FERME DU BOIS ROUZÉ

De la passion naît la qualité

Stéphanie et David Goyer sont la 4^{ème} génération d'agriculteurs sur cette grande ferme située au nord de Beaucouzé. Au Bois Rouzé, on pratique l'élevage de bovins et la transformation de produits laitiers : lait, crème... et surtout fromages !

“Nous sommes des agriculteurs qui transformons nos produits, indique rapidement Stéphanie Goyer. On va du sol jusqu'à l'assiette du client. Nous sommes attachés à la nature, à la qualité du sol pour nos vaches”. Cet attachement à la qualité, du sol, de l'alimentation, des produits laitiers... se retrouve ainsi dans le **projet de certification Haute Valeur Environnementale (HVE)** de la ferme. Cela se traduit par de réelles prises de position en matière d'agronomie. Exemple : la gestion des ressources en eau. La ferme ne pratique pas l'irrigation. Elle fait très peu de labour, pratique qui dérange trop l'écosystème de la terre. “On fait du semis direct et pour les cultures, nous nous adaptons au changement climatique, explique Stéphanie Goyer, nous diversifions nos cultures et allons vers l'autonomie alimentaire de notre troupeau (mélange d'espèces d'herbe, implantation de luzerne) pour produire du lait de qualité qui donnera du fromage de qualité”. **La bientraitance des animaux est également de mise** : calme, acupuncture et huiles essentielles ! Et la passion, ça se transmet ! “On a créé de l'emploi. C'est notre rôle d'aider les jeunes, de transmettre la passion du métier”, se réjouit Stéphanie.

Vous pouvez retrouver les produits de la Ferme du Bois Rouzé en vente en direct le vendredi, mais aussi sur 8 marchés et dans les restaurants angevins. **La fromagerie fêtera par ailleurs ses 10 ans lors de portes ouvertes les 21 et 22 mai.**

Ferme du Bois Rouzé - 06 84 61 03 37
lafermeduboisrouze@orange.fr

Vente à la ferme les vendredis de 15h30 à 19h

Vente au marché de Beaucouzé tous les dimanches matin

EN CHIFFRES

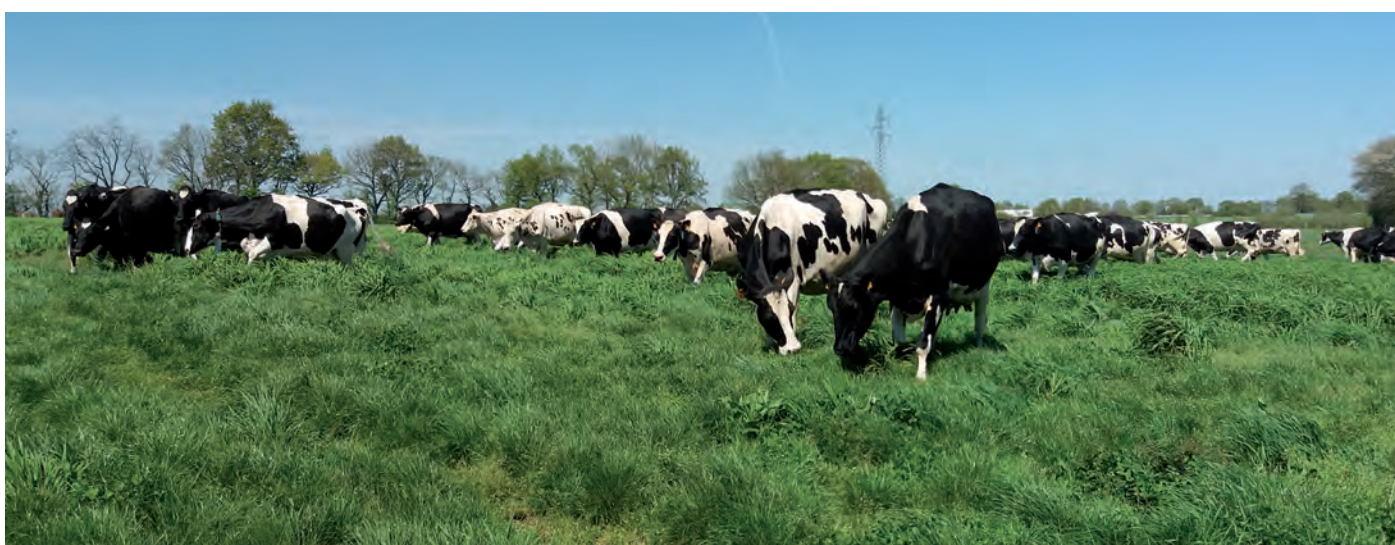
70
VACHES

165 Ha

8
SALARIÉS

600 000 L
DE LAIT PRODUITS

320 000 L
DE LAIT TRANSFORMÉ



BOULANGERIE ANGE

Boulangerie artisanale et restauration rapide à la française

Ouverte le 23 février dans la zone du Landreau, la boulangerie Ange fait déjà parler d'elle. Deuxième boulangerie de cette enseigne dans l'agglomération, sous la houlette de Sébastien Jolivet, elle fait sa place dans le paysage de la restauration beaucouzéenne.

L'histoire des boulangeries Ange commence bien loin d'ici, à Miramas, dans les Bouches-du-Rhône en 2008. Deux ans plus tard, le concept est déployé sur toute la France sous forme de franchises. En 2022, Ange compte plus de 200 boulangeries dont l'une des dernières vient de s'installer à Beaucouzé. Avec sa vingtaine de salariés, ce nouveau commerce propose une large gamme de produits boulangers artisanaux. « **Nous proposons de la restauration rapide à la française, indique Sébastien. Mais nous sommes bien artisans boulangers, on est sur du fait maison.** On a un espace de restauration d'une soixantaine de places. Avec notre déco moderne et cosy, le wifi et notre large gamme de boissons chaudes, nous souhaitons aussi répondre au besoin d'un rendez-vous de travail ou d'un petit creux au goûter ».

Sébastien n'est pas entré chez Ange par hasard, le côté éthique & les valeurs de l'enseigne l'ont séduit : « *Toutes les farines utilisées sont issues de l'agriculture française, avec des engagements importants comme le CRC (Culture Raisonnée Contrôlée) l'agri éthique, qui fixe les prix sur trois ans et garantit ainsi une juste rémunération aux agriculteurs. Nous travaillons aussi avec des produits frais, livrés trois fois par semaine.* » Et la boulangerie beaucouzéenne a également à cœur de ne pas jeter ses invendus et limiter le gaspillage alimentaire. C'est pourquoi, elle fait **don de ses produits non consommés de la journée aux pompiers, aux Restos du Cœur, au Samu Social ou encore au CCAS de Beaucouzé.** « *Il faut en faire profiter à tous, c'est pourquoi nous avons des partenariats avec plusieurs structures* », précise Sébastien. Le bilan du premier mois est positif pour la boutique. L'emplacement dans la zone du Landreau permet une belle fréquentation, et l'équipe prend plaisir à faire découvrir ses produits à ses nouveaux clients.

2 Rue Amédée Gordini

7h – 20h du lundi au samedi



Sébastien Jolivet (à droite) et une partie de son équipe.



La participation citoyenne, l'affaire de tous.

Au soir du 15 mars 2020, notre liste « Beaucouzé, l'envie partagée » était largement élue, après une campagne assez particulière et dans un contexte sanitaire inquiétant. La participation au vote s'en était ressentie de façon inhabituelle à Beaucouzé.

Le nouveau conseil municipal issu des urnes a officiellement été installé le 25 mai 2020. Depuis cette date, il s'est mis au travail. Notre équipe, majoritaire a, à la fois concrétisé les projets d'investissements décidés au mandat précédent (halle de tennis, 3^{ème} école publique, gendarmerie) et commencé à mettre en œuvre le programme sur lequel elle a été élue.

Depuis ces 2 dernières années, nous avons à faire face à 3 difficultés majeures et de nature différente.

Un contexte financier beaucoup moins favorable que par le passé (le dossier présenté dans ce numéro en fait état).

Un contexte sanitaire qui, au-delà d'avoir mis à mal les finances du pays, a bousculé les relations sociales pendant de longs mois. L'énorme envie de revenir à « la vie d'avant covid » ne doit pas faire oublier l'urgence climatique et la nécessité d'accélérer la transition écologique.

Enfin, un contexte international qui s'est brutalement obscurci ces dernières semaines et qui amène à voir grandir notablement les incertitudes et les inquiétudes.

Pour autant, il nous faut garder cap et espoir et poursuivre notre action, en s'adaptant.

Ainsi, au travers des animations proposées par le CCAS, sont abordés les sujets des relations sociales et de la solidarité. Ces deux dernières années ont été particulièrement difficiles à vivre pour beaucoup d'entre nous. Le développement des échanges

et des temps de rencontres permet ainsi de reprendre pied dans la vie sociale. L'expérience réussie de la Couzette au cours de l'été dernier sera renouvelée cette année. Depuis peu, le CCAS accueille une animatrice à temps partiel dont la mission va porter sur le développement de ces activités.

Nous poursuivons par ailleurs notre démarche de participation citoyenne. La réunion de lancement le 1^{er} mars dernier concernant le Cœur de ville a rassemblé une bonne centaine de personnes. Cette rencontre a permis de poser les premières bases de cette concertation qui va durer jusqu'à l'été. Lors de cette soirée nous avons pu mesurer l'intérêt porté par les Beaucouzéens à ce type de consultation.

Cette démarche trouve son prolongement dans le domaine de la transition écologique. Nous souhaitons aborder avec les habitants des questions à fort enjeu autour des mobilités, de l'habitat durable, du commerce de proximité.

La participation citoyenne est également sollicitée autour de plusieurs événements : budget participatif, collecte des déchets, journée des mobilités actives le 14 mai prochain, fête de « presque l'été » le 18 juin. Ces temps forts seront l'occasion d'associer les différentes générations autour de sujets importants et qui nous concernent tous.

Enfin, rappelons que des échéances électorales auront lieu ces prochaines semaines. Elles revêtent une très grande importance au regard du contexte actuel. Soyons toutes et tous conscients de vivre dans un pays démocratique dans lequel il est possible de s'exprimer et de faire valoir ses idées.

L'équipe « Beaucouzé, l'envie partagée ».

Votons !

La pandémie a modifié nos comportements, en particulier sur le plan civique. Les dernières élections ont montré un taux d'abstention inhabituel à Beaucouzé. De multiples raisons peuvent être évoquées. Battons-nous pour que vive la démocratie et pour améliorer la vie de nos concitoyens. Nous oeuvrons tous pour faire entendre des voix parfois dissonantes : c'est la richesse du débat public. Légalement, la représentativité de la minorité est faible au conseil municipal : 6 élus de la minorité portent les voix de 986 beaucouzéens alors que 23 élus de la majorité portent les voix de 1368 beaucouzéens (sur 4390 inscrits). Cela représente 20,7% des voix pour la minorité contre 79,3% pour la majorité. Les résultats aux élections étaient plus nuancés : minorité 41,9% (986 voix) versus majorité 58,1% (1 368 voix).

Comment garder la motivation pendant 6 ans dans une « minorité absolue » ? Les propos d'un de nos prédécesseurs ne nous rassurent pas : *M. Bertrand Guiheuneuf, élu de 2008 à 2019, constate que rien ne change. Toujours de l'affichage et de la communication (il faut montrer ce qui se voit) plutôt que des actions concrètes. Beaucouzé devrait ériger, en priorité, une vraie transition écologique en tant que commune dotée de moyens financiers supérieurs à bon nombre de communes de la même strate. Beaucouzé devrait être une commune exemplaire ! Ne faudrait-il pas repenser la façon de diriger notre commune ? Nous restons ouverts à toute proposition.*

Les élus du groupe « Beaucouzé de plus belle ».

**7-8
MAI**



FÊTE COMMUNALE

SAMEDI 7 MAI

Pêche à la ligne
pour les enfants de Beaucouzé
Mini-Quads et Animations
Pétanque (doublette)
Retraite aux flambeaux
Spectacle pyrotechnique

DIMANCHE 8 MAI

Grand VIDE-GRENIERS

Pêche à la truite
Maquillage

**BAR ET RESTAURATION SUR
PLACE TOUT LE WEEK-END !**

Organisé par le Comité des Fêtes
www.cdfbeaucouze.org

**Espace Prévert
BEAUCOUZE**



CONCERT

© THOMAS DILIS

ROUQUINE

VENDREDI 29 AVRIL // 20H30

MCL // BEAUCOUZÉ

RÉSERVATION SUR [BEAUCOUZE.FR](https://beaucouze.fr)

LE SON DU FRESNEL

